

Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique

BULLETIN

Tome XXXI, n° 14
Bruxelles, avril 1955.

Koninklijk Belgisch Instituut
voor Natuurwetenschappen

MEDEDELINGEN

Deel XXXI, n° 14
Brussel, April 1955.

A PROPOS
DU CRYPTOCHITON STELLERI (MIDDENDORF, 1846),

par Eugène LELOUP (Bruxelles).

Cryptochiton stelleri (MIDDENDORFF, 1846).

(Fig. 1.)

Cryptochiton stelleri, PILSBRY, H., 1893, Manual of Conch., XV, pp. 48, 49, 50; pl. 7, fig. 7-13; pl. 6, fig. 6 (bibliographie) : 1898, Proc. Ac. Nat. Sc., Philadelphia, p. 288. — WOOD, W. et RAYMOND, W. N., 1891, Nautilus, V, p. 58. — THIELE, J., 1893, dans TROSCHEL, Das Gebisz der Schnecken, 2, p. 401; pl. 32, fig. 41. — DRAKE, M., 1896-97, Nautilus, X, pp. 69-70. — HEATH, H., 1897, Proc. Ac. Nat. Sc., Philadelphia, pp. 299-302; pl. VIII, fig. 1-5 : 1905, Zool. Anz.; XXIX, pp. 392-393 : 1905, Biol. Bull., IX, pp. 213-225, 3 fig. — ZOGRAF, N., 1898, Mém. Soc. zool. France, IX, pp. 254-260; pl. XII, fig. 1-4. — PLATE, L., 1902, Zool. Jahrb., Suppl. 5, pp. 331-333; pl. 14, fig. 352. — NIERSTRASZ, H., 1905, Siboga-Exp., XLVIII, p. 70. — BERRY, S. S., 1907, Nautilus, XXI, p. 52 : 1917, Proc. California Ac. Sc., VII, p. 244. — PACKARD, E., 1918, Univ. California Publ., Zoology, 14, p. 300. — DALL, W. H., 1921, Bull. U. S. Nat. Mus., 112, p. 197. — SOWERBY, A. de C. 1930, Naturalist in Manchuria, V, p. 20. — CHACE, E. P. et E. M., 1933, Nautilus, XLVI, p. 123. — TAKI, T. S., 1938, Sc. Rep. Tôkoku Imp. Univ., XII, p. 410.

— LÉLOUP, E., 1940, Bull. Mus. R. H. N. Belgique, XVI, n° 36. — SMITH, A. G. et GORDON, M., 1948, Proc. California Ac. Sc., 26, p. 206. — BERRY, S. S., 1952, Proc. Mal. Soc. London, 28, p. 221.

Origine et matériel. — British Museum of Natural History, Londres : sans localité d'origine, 5 spécimens, 17 × 9 cm max., enroulés; Ford Rupert, Dr. BROWN, 1 spécimen, 11,5 × 9,5 mm, enroulé.

— Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Californie, 1 spécimen, 18,5 × 7,5 cm étendu : Iles Aléoutiennes, 3 spécimens 20,5 × 8,17 × 6,25, 15,5 × 5,5 cm : Unalaska, Alaska, 1 spécimen, 9,25 × 5,5 cm. Port Orchard, Kitsap County, Washington, recueilli par W. J. EYERDAM, «on the rocky reef», 31 mai 1938, 3 spécimens, 19,5 × 7,5 cm ceinture comprimée.

Remarques. — Cette grande espèce du Pacifique boréal est bien connue. En effet, s'il est difficile de déceler sa présence sur les rochers où elle se fixe, ce chiton est au contraire aisément à identifier grâce à ses dimensions souvent très grandes (27 cm et même 33 cm, fide H. HEATH, 1905) et surtout grâce à la dissimulation totale des valves chez les individus adultes.

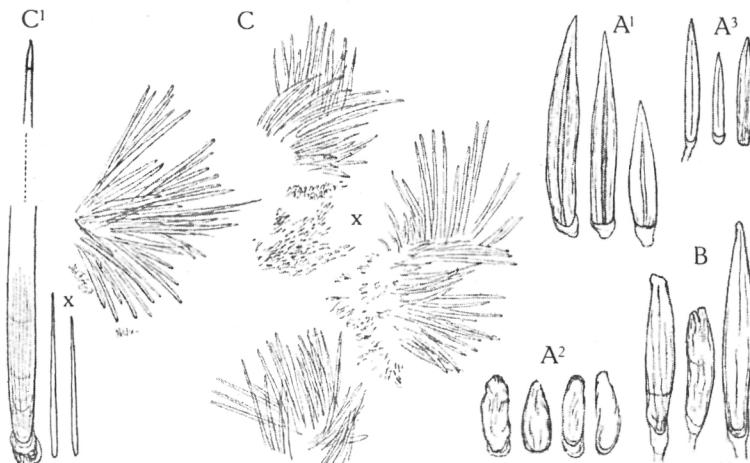


Fig. 1. — *Cryptochiton stelleri* (MIDDENDORFF, 1846).

Éléments de la ceinture, $\times 120$; \times : $\times 19$.

A : Face supérieure épines, A¹ : allongées, A² : courtes, A³ : près des touffes.

B : Face inférieure. — C : Touffes, C¹ : épines isolées.

Cr. stelleri varie dans sa coloration au point que A. NORDMANN, 1862 a créé la variété *violaceus* pour les spécimens à teinte violette avec taches circulaires gris-clair, signalés de l'île Sakanline; d'autre part, ayant remarqué des spécimens à apex en saillies circulaires, H. PILSBRY (1893) les a classés dans une variété *apicalis* — celle-ci se rencontrerait au Japon. Je n'ai observé aucune de ces variétés.

Le caractère extérieur le plus remarquable du *Cr. stelleri* est sa ceinture extrêmement développée, recouvrant et dissimulant les valves. Elle est abondamment épineuse chez les individus intacts, mais elle perd facilement sa couche superficielle de petites épines pour ne garder que, profondément implantées dans le derme, de nombreuses et solides touffes d'épines.

Les éléments supérieurs les plus abondants de la ceinture, ceux qui la couvrent totalement, sont de petites épines allongées (fig. 1 A¹, A²) assez épaisses, brun-orange foncé, insérées côte à côte sans se toucher et montrant quelques côtes longitudinales. Parmi ces épines s'insèrent des touffes (fig. 1 C) très fournies d'épines longues, droites ou légèrement courbées (fig. 1 C¹), à base un peu rétrécie, à sommet effilé; cylindriques, claires, translucides, sculptées de fines côtes longitudinales, elles montrent des stries d'accroissement. Autour des touffes d'épines, se disposent, très serrées, de petites épines (fig. 1 A³) de même nature que les épines supérieures, ordinaires mais plus délicates, plus allongées et d'une couleur orange plus rouge. Les touffes d'épines font défaut à la face inférieure couverte uniquement d'épines (fig. 1 B), également semblables aux supérieures mais de teinte plus atténuee. Le bord marginal ne porte pas d'éléments particuliers.

Dans une note précédente (1940), j'ai décrit, dans le segment réduit de *Cr. stelleri*, la présence de structures innervées qui rappellent les æsthètes des autres amphineures.

AD. GOEMAERE, Imprimeur du Roi, 21, rue de la Limite, Bruxelles